COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 5 août 2022

COVID-19 EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

Le repli de l’épidémie se confirme, mais la prévention reste importante

Avec un taux d’incidence qui passe sous la barre des 400 pour 100 000 habitants en population générale, l’épidémie confirme son repli en Bourgogne-Franche-Comté. Le taux de positivité des tests perd 5 points mais reste cependant élevé en s’établissant à près de 25%, il est donc important de maintenir les bons réflexes de protection individuelle et collective.



2ème rappel de vaccination

L’Agence Régionale de Santé appelle de nouveau toutes les personnes éligibles à un 2ème rappel de vaccin à prendre un rendez-vous de vaccination auprès des professionnels de santé de proximité de leur choix. Ce rappel permet de réactiver la protection immunitaire et de se protéger contre les formes graves de la maladie. Sont invités à recevoir une deuxième dose de rappel les personnes de plus de 60 ans, mais également toutes les personnes de plus de 18 ans à risque de forme grave, les femmes enceintes et les personnes dans l’entourage de personnes vulnérables ou immunodéprimées ainsi que les professionnels du secteur de la santé.

Dans un contexte estival propice aux retrouvailles, le respect des gestes barrières reste essentiel - porter un masque en présence de personnes fragiles et en cas de promiscuité dans les espaces fermés, se laver les mains et aérer fréquemment les lieux clos – ainsi que les réflexes de dépistage et d’isolement en cas de symptômes.

Depuis le début de l’épidémie, 6 655 personnes sont décédées en établissements de santé en Bourgogne-Franche-Comté ; 2 503 en établissements médico-sociaux.